

Demande déposée le 23/10/2025

N° PC 011 397 25 00001 T01

Par :	Monsieur GORDON-ROE Anthony
Demeurant à :	67 Saint Paul 11800 BOUILHONNAC
Sur un terrain sis à :	11 Avenue des Capucins 11800 TREBES 397 AZ 76
Nature des Travaux :	Changement de destination : rénovation remise en habitation

Le Maire de TREBES,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses Articles L 421-1 et suivants, et R421-1 et suivants,

VU le permis de construire n° PC 011 397 25 00001 accordé le 27/02/2025 à Monsieur EROLES Nicolas, pour un changement de destination : rénovation remise en habitation, sur un terrain cadastré section 397 AZ 76, sis 11 avenue des Capucins,

VU la demande de transfert en date du 23/10/2025 de Monsieur GORDON-ROE Anthony et l'accord de Monsieur EROLES Nicolas,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le Permis de Construire n° PC 011 397 25 00001, accordé à Monsieur EROLES Nicolas le 27/02/2025, **EST TRANSFERE** à Monsieur GORDON-ROE Anthony, pour le projet initialement autorisé.

Fait à TREBES, le

06 NOV. 2025

**Le Maire
Eric MENASSI**



INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.